



FINANCES

# Financements de l'État

Certains projets de territoire portés par la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole bénéficient de financements ou de subventions attribués par l'État.

## Les projets Le Havre Seine Métropole bénéficiant de financements ou de subventions accordés par l'État

---



*Hôtel de la Communauté urbaine*  
©LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

## ● ***Les travaux de l'Hôtel de la Communauté urbaine***

Le Havre Seine Métropole conforte son engagement en faveur de la transition écologique en engageant notamment un ambitieux programme de rénovation énergétique de son patrimoine. Ainsi, **l'Hôtel de la Communauté Urbaine**, situé 19 rue Georges Braque au Havre, fait l'objet de travaux de rénovation énergétique (remplacement des menuiseries extérieures, du système de chauffage et des éclairages intérieurs).

Ces travaux sont engagés depuis le 21 septembre 2020 et dureront jusqu'en avril 2021.

Les services de la Communauté urbaine sont temporairement transférés dans les anciens locaux de l'École de Management Normandie, situés 30 rue Richelieu au Havre.

**L'État, dans le cadre du DSIL, soutient la rénovation énergétique en participant aux travaux de l'Hôtel de la Communauté urbaine à hauteur de 988 553 €.**

**Ce projet est également co-financé par Le Havre Seine Métropole (2 752 051€), la Région Normandie (400 000€) et le Département de la Seine-Maritime (105 000€).**



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**



**RÉGION  
NORMANDIE**



**SEINE-MARITIME**  
- LE DÉPARTEMENT -

